



RANVILLE RANDO AVENTURE

Bulletin d'adhésion 2026/2027

VOS COORDONNÉES	Madame	Monsieur
Nom		
Prénom		
Date de naissance		
Adresse		
Téléphone Mobile		
E-mail		

Je souhaite adhérer à **Ranville Rando Aventure** Cotisation annuelle. (Cocher la cases ci-dessous)

- ☐ **Ranville** : 20€ *
- ☐ **Extérieur** : 25€ *
- ☐ **Couples Ranville** : 30€ *
- ☐ **Couples Extérieur** : 40€ *

***inclus assurance** Responsabilité civile - Défense - Recours - Individuelle corporelle - Assistance - Service téléphonique d'informations juridiques.

Règlement

- ☐ Je joins un chèque de :€ à l'ordre de « Ranville rando aventure » selon les choix effectués ci-dessus.
- ☐ J'effectue un virement d'un montant de€ sur le compte Ranville Rando Aventure à la date du (RIB sur demande).

Randonnée pratiquée : (cocher la ou les cases souhaitées).

- ☐ Randonnée douce (entre 7 et 10 km tous les lundi 13h30 heures)
- ☐ Randonnée à la journée (entre 15 et 20 km avec difficultés possibles 1 Dimanche par mois)

AUTORISATION DU DROIT A L'IMAGE :

Des photos sur lesquelles vous pouvez figurer sont prises avec l'autorisation du club lors des activités. Vous disposez d'un droit à l'image.

- ☐ J'autorise la prise de vue et la publication de l'image sur laquelle j'apparais, ceci sur différents supports (écrit, électro- nique, audiovisuel) et sans limitation de durée.
- ☐ Je reconnais avoir pris connaissance de l'utilisation qui en est faite dans le cadre de la publication, de la promotion et de la publicité à l'usage exclusif de L'Association.

Certificat médical

- ☐ **Première prise de licence :** Vous devez fournir un certificat médical d'absence de contre-indication à l'activité sportive, daté de moins de six mois au jour de la prise de la licence.

Association « Ranville Rando Aventure

Siège Social : 18, Rue de Berlin 14860 RANVILLE - N° de SIRET : 104 369 699 00012

Frank LEMPERRIÈRE (Président) : 06.20.40.67.12 – Thierry SURILLET (Secrétaire) 06.78.65.84.88

Rappel : Directives FFRP relatives au certificat médical et au questionnaire santé

Règles concernant les certificats médicaux pour les adhérents La loi n°2016-41 du 26 janvier 2016 de modernisation de notre système de santé et ses décrets d'application, puis la loi n°2022-296 du 22 mars 2022 visant à la démocratisation du sport et ses décrets d'application, laissent aux fédérations sportives l'appréciation de la durée de validité du certificat médical d'absence de contre-indications à la pratique (**CACI***) des disciplines que leur a déléguées le ministère des Sports et les activités connexes proposées au sein des clubs.

1) Pour toute première prise de licence et à chaque reprise de licence après une interruption de deux saisons sportives ou plus :

Pour la pratique des activités de marche et de randonnée et activités connexes (loisirs et/ou compétition), datant de moins de six mois est obligatoire.

2) Renouvellement annuel de la licence

Le pratiquant doit attester avoir rempli le questionnaire de santé fourni par Ranville Rando Aventure et avoir répondu « non » à toutes les questions en toute honnêteté.

En cas de réponse positive à une ou plusieurs questions, la commission médicale fédérale conseille vivement de consulter un médecin sur la poursuite des pratiques concernées (loisirs et/ou compétition) mais le certificat médical n'est plus exigé.

Ce questionnaire est la propriété du licencié et ne doit pas être montré au club ou à ses animateurs.

3) Pour les mineurs.

Aucun **CACI*** n'est requis lors d'une prise de licence ou de son renouvellement (loisirs et/ou compétitions). Il faut que l'auto-questionnaire spécifique aux mineurs (réglementaire) ait été rempli conjointement (parents et enfant) et que toutes les réponses aux questions sont négatives. Dans le cas d'une ou plusieurs réponses positives, la consultation du médecin est obligatoire pour établir (ou pas) un **CACI*** datant de moins de six mois pour la ou les disciplines concernées.

***CACI** : Certificat médical d'absence de contre-indication à la pratique du sport

PERSONNES A PREVENIR EN CAS D'ACCIDENT

COORDONNÉES	Madame	Monsieur
Nom		
Prénom		
Téléphone Mobile		

J'atteste sur l'honneur avoir rempli le questionnaire de santé qui m'a été remis en annexe.

Fait à :

Le :

Signature :

Association « Ranville Rando Aventure

Siège Social : 18, Rue de Berlin 14860 RANVILLE - N° de SIRET : 104 369 699 00012

Frank LEMPERRIÈRE (Président) : 06.20.40.67.12 – Thierry SURILLET (Secrétaire) 06.78.65.84.88